



# Notre **politique**

## **SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ**

**LA COOPÉRATIVE FORESTIÈRE LA NORD-CÔTIÈRE** s'engage à protéger la santé et la sécurité de ses employés. Nous croyons que les accidents et blessures peuvent être prévenus et que notre travail n'est bien fait que s'il est fait en toute sécurité.

### **NOS OBJECTIFS SONT DE :**

Assurer la protection de l'employé dans l'exécution de sa tâche.  
Assurer que nos employés disposent des outils, de la formation et des ressources nécessaires à l'exécution sécuritaire de leurs tâches.  
Mettre en œuvre des mesures et des activités susceptibles d'éliminer à la source les dangers et l'intégrité physique de l'employé.

### **POUR CE FAIRE NOUS DEVONS :**

S'assurer du bon fonctionnement du comité de santé et sécurité;  
Identifier les mauvaises méthodes de travail par des enquêtes planifiées et apporter les correctifs appropriés;  
Procéder de manière continue à l'analyse des besoins de formation et prendre les mesures pour combler ceux-ci;  
Faire connaître à tous les niveaux les lois et les règlements sur la santé et sécurité;  
Évaluer, à chaque année, la performance du programme et celle de tous les responsables;  
Assurer que notre système de gestion de santé et sécurité demeure pertinent.

**LA COOPÉRATIVE FORESTIÈRE LA NORD-CÔTIÈRE** est consciente de ses responsabilités quant au maintien d'un milieu de vie de qualité pour l'ensemble de ses employés. Pour remplir efficacement sa mission, **LA COOPÉRATIVE FORESTIÈRE LA NORD-CÔTIÈRE** compte principalement sur la compétence et sur le savoir-faire de ses ressources humaines occupant différentes fonctions.

Président :

Date : 05 avril 2019